PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 28 mars 2023

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE JEUDI 30 MARS : MISE EN PLACE D'UNE DÉVIATION SUR LA DÉPARTEMENTALE 240 A BAONS-LE-COMTE

Jeudi 30 mars 2023, un exercice départemental de sécurité civile aura lieu sur la commune de Baons-le-Comte.

Cet exercice, portant sur une thématique « nombreuses victimes » lors d'un accident routier, impliquera les services du procureur de la République, du groupement de gendarmerie départementale, du service départemental d'incendie et de secours (Sdis76), des Samu de Rouen et du Havre, de la cellule d'urgence médico-psychologique, du conseil départemental de la Seine-Maritime, des associations agréées de sécurité civile (Protection civile Normandie Seine, Croix-rouge française, Croix-blanche, Fédération française de sauvetage et de secourisme, France premiers secours 276), des communes de Baons-le-Comte, Yvetot, Saint-Clair-sur-les-Monts et des Hauts-de-Caux ainsi que des services de l'État.

Une partie de la route départementale 240 sur la commune de Baons-le-Comte sera interdite au stationnement et fermée dans les deux sens de circulation ce jeudi 30 mars 2023 de 16 h à minuit environ. Une déviation sera mise en place.

Cette interdiction doit être impérativement respectée afin de ne pas gêner le bon déroulement de cet exercice.

Face au déploiement de moyens d'interventions et de secours conséquents, il est utile de **relayer largement cette information aux usagers** amenés à fréquenter ce secteur et d'inviter la population à **ne pas relayer des fausses informations, notamment sur les réseaux sociaux**.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex